



Marc
PERRIER

L'adhésion : le premier geste militant

Membre du BN et de la commission «*vie syndicale*»,
en charge de la syndicalisation et de l'accueil des entrants dans la fonction

Syndicat majoritaire des personnels de direction, rassemblant plus de la moitié de la profession et obtenant à toutes les élections professionnelles les deux tiers des suffrages exprimés, le SNPDEN occupe une place atypique dans le paysage syndical français, marqué par la faiblesse et l'émiettement. Fruit d'une forte volonté unitaire en 1992, il s'est progressivement construit autour d'une conception de l'organisation du service public d'éducation, de l'EPLÉ et du métier de personnel de direction. Il est profondément attaché aux valeurs de l'école de la République et, en tout premier lieu, à la laïcité qui est le ciment du « vivre ensemble ».

Le SNPDEN est reconnu et apprécié pour la qualité de son expertise et pour la pertinence de ses propositions. Son efficacité s'est traduite par de nombreuses avancées : obtention de statuts (1988 et 2001), revalorisations indiciaires et indemnitaires, augmentation des ratios de promotion, revue à la hausse du classement des établissements, amélioration des conditions de travail, sans omettre de souligner les nombreux combats (souvent gagnés) pour le service public d'éducation...

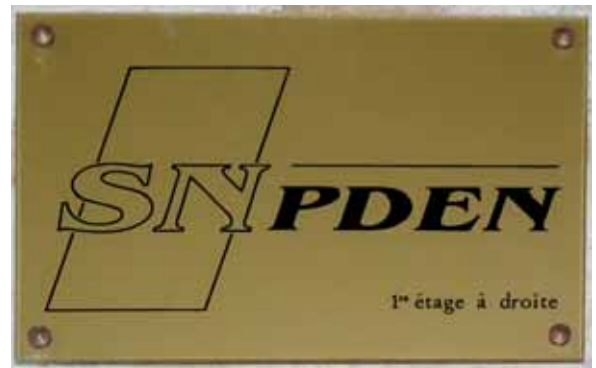
Avec, derrière lui, la fierté du chemin parcouru, notre syndicat est, comme toutes les organisations, face à un redoutable défi : celui du renouvellement de ses militants et de ses cadres.

Dans les dix ans à venir, les deux tiers des personnels de direction actuellement en activité vont faire valoir leurs droits à la retraite.

Chaque adhérent, à son niveau de responsabilité, est appelé à se mobiliser pour que notre syndicat reste fortement représentatif, premier gage de sa capacité à peser sur l'avenir de notre métier. À cette occasion, peut-être n'est-il pas inutile de livrer ici quelques réflexions - qui me sont personnelles - sur le sens de l'adhésion au SNPDEN.

Se syndiquer au SNPDEN, c'est (chacun peut compléter...) :

- adhérer à des valeurs fortes (laïcité, égalité des chances, solidarité, défense du service public...);
- montrer concrètement sa volonté de prendre en main son avenir, notamment dans la participation à la construction collective du métier;
- lutter contre l'isolement inhérent à notre emploi, grâce aux fréquentes et conviviales réunions de secteur, départementales et académiques;



- compter sur l'aide, la défense, voire la protection, d'une organisation fortement implantée et écoutée.

Pour terminer, n'oublions pas l'essentiel : **le SNPDEN ne vit que des cotisations de ses adhérents**. Nous ne sommes pas des syndiqués professionnels mais des collègues parmi leurs pairs, qui donnent bénévolement de leur temps et de leur énergie au service de tous. Chaque cotisation (déductible des impôts à hauteur de 66 % !) contribue à maintenir, voire amplifier, sa représentativité et sa force de proposition et d'action.

Adhérer est vraiment le premier acte militant mais... rien n'empêche de s'engager davantage.